

VISIO - Retraite des agents titulaires : perfectionnement

En Visio-conférence, de 9h00 à 17h00

Inscrivez-vous au moins 2 mois avant le début du stage pour bénéficier d'un tarif préférentiel

Contactez-nous pour réaliser cette formation en INTRA

A distance -
Synchrone

Objectifs

- Maîtriser la réglementation et les procédures de gestion des principaux dossiers CNRACL des agents titulaires
- Optimiser sa pratique pour un meilleur conseil

Public Visé

- Gestionnaires de personnels et agents des services de la paie ayant des connaissances en matière de retraite

Objectifs pédagogiques

- Maîtriser la réglementation et les procédures de gestion des principaux dossiers CNRACL des agents titulaires
- Optimiser sa pratique pour un meilleur conseil

Méthodes et moyens pédagogiques

- Exposé théorique illustré d'exemples et de cas pratiques
- Support documentaire et paperboard
- Encadrement assuré par l'ADIAJ Formation et/ou le formateur

Déroulement pédagogique et prérequis techniques de la classe virtuelle, à distance

- Chaque jour est séquencé en 4 séquences d'1h30. Pause de 15 à 30 minutes le matin et l'après-midi. Pause méridienne d'une heure.
- Chaque stagiaire sera invité à rejoindre une salle digitale, via un lien d'accès, un ID de réunion communiqué par mail, au minimum 15 à 30 minutes avant le début de la session, pour permettre de paramétrer sereinement sa connexion.
- Chaque stagiaire est également invité à émarger sur EasySign, grâce à un mail d'invitation. L'émargement est obligatoire. L'équipe de l'ADIAJ est à votre disposition pour toute aide technique.
- Chaque stagiaire reste maître de sa connexion visuelle (caméra) et sonore (son), pour permettre de suivre en toute autonomie et dans le respect de tous.
- Matériel nécessaire : un ordinateur par stagiaire, une connexion internet, un navigateur compatible (de préférence Mozilla ou Google Chrome), une webcam et un micro.

Qualification Intervenant.e.s

- Formatrice, Responsable d'un service retraite

Pré Requis

- Avoir des connaissances en gestion de la retraite de niveau confirmé et pratiquer régulièrement

Parcours pédagogique

Présentation des retraites en France

La CNRACL

- L'affiliation
- La fin de la validation de services
- Le rachat d'études supérieures
- Le droit à l'information
 - les cohortes
 - quel dossier ?
 - quelques mots sur les anomalies de déclaration
- La pension normale
 - l'ouverture du droit à pension (âge légal et constitution du droit)
 - le calcul pension (trimestres liquidables, durée d'assurance et TBI de référence)
 - la décote et la surcote
 - le minimum garanti
- Deux accessoires de pension
 - la majoration pour enfants
 - la NBI
- Des retraites anticipées
 - retraite progressive
 - catégorie active
 - fonctionnaire ayant effectué 15 ans de services (3 enfants, enfant invalide, conjoint invalide)
 - fonctionnaire handicapé
 - carrière longue
- Âge limite et positions au-delà de la limite d'âge
 - âge limite
 - recul de limite d'âge
 - prolongation d'activité
 - maintien en fonction

ADIAJ Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 11.75.18.99.575

- La retraite pour invalidité
 - particularités
 - conditions
 - calcul de la pension
- Quelques mots sur la pension de réversion
- Procédures
 - les démarches à effectuer
 - le paiement de la pension
 - la saisie des dossiers dématérialisés
- Le cumul emploi retraite

Le régime de RAFFP

- acquisition des droits
- rente ou capital
- consultation de son nombre de points

La CNRACL

- Le rétablissement au Régime général et l'Ircantec

Trois jours pour perfectionner la gestion des dossiers de retraite des agents titulaires

Méthodes et modalités d'évaluation

Les stagiaires sont invités par mail à signer une feuille d'émargement électronique via EasySign

Modalités d'évaluation : Les stagiaires sont invités par mail à compléter une Evaluation de la satisfaction des stagiaires via EvalOne et des acquis de la formation via Google Form.

Vos résultats à ce test, ainsi qu'aux éventuels cas pratiques distribués lors de la formation vous permettront de compléter en auto-évaluation l'attestation de fin de formation.

Sanction de la formation : Délivrance d'une attestation d'assiduité et d'une attestation de fin de formation

Modalités d'Accessibilité

Merci de nous contacter pour tout besoin d'aménagement

Durée

21.00 Heures
3 Jours

Effectif

De 4 à 14 Personnes

Tarifs (net de taxes)

Inter (Par personne) :	1 870.00
Inter Adhérent (Par personne) :	1 740.00



Contactez-nous !

Julien LAUDAT
Responsable formation

Tél. : **0153391424**
Mail : **julien.laudat@adiaj.org**